



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MP 2022-03

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :
AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE
17, boulevard du roi Jérôme -20181 AJACCIO Cedex 1
Tél : 04.95.51.77.77- Fax : 04.95.51.14.40
Courriel : mpublics@atc.corsica
Adresse Internet : <http://www.corsica-pro.com>
Profil acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>
L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Objet du marché : La consultation a pour objet la passation d'un accord-cadre portant sur la fourniture, la mise en œuvre et le maintien en conditions opérationnelles (MCO) de l'infrastructure technique de l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC). **CPV principal : Infrastructure de réseau 32442000-1** CPV additionnel 1 : Logiciels de gestion de réseau 48210000-3 **Numéro de référence du marché :** MP 2022-03

Procédure et forme du marché : Le présent accord-cadre est passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée

Durée du marché : L'accord-cadre commence à la date de l'accusé de réception de sa notification. La durée maximale de l'accord-cadre est de 4 années.

Type de marché de fournitures : Achats – Equipements informatiques et logiciels

Type de prix : Les prestations sont traitées à prix unitaires. Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Montant maximum de l'accord cadre : 210 000 € HT

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous (détaillés au R.C) :

1. Critère Valeur technique

Pondéré à 60 sur 100 points.

- **Sous-critère n°1 :** Qualité des solutions et des outils proposés pour le socle technique : 30 points
- **Sous-critère n°2 :** Prestations de mise en service : 20 points
- **Sous-critère n°3 :** Prestations de maintien en condition opérationnelle (MCO) et Gouvernance (GOV) : 10 points

2. Critère Prix des prestations

Pondéré à 40 sur 100 points.

A partir du DQE

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Fonds : ATC- Le projet est susceptible de bénéficier d'un financement européen du FEDER.

Imputation budgétaire : **Compte 218 38** : Investissement : Autres matériels informatiques

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com> avec référence ATC/ MP 2022-03

Conditions de remise des candidatures et des offres

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montepiano

20407 BASTIA

France

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché : (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Vendredi 25 mars 2022

Date limite de réception des offres : mercredi 27 avril 2022 à 16 :00 (heure française)

Cette consultation sera publiée sur les supports suivants :

Corse-Matin et Nice-Matin, www.achatspublicscorse.com, www.corsica-pro.com et BOAMP.